

**Communauté de Communes
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE**

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 18 DECEMBRE 2020

Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la Communauté de Communes aux heures habituelles d'ouverture.

Membres en exercice : 57	Présents : 43	Votants : 51
--------------------------	---------------	--------------

L'an deux mille vingt, le dix-huit décembre à neuf heures trente, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, Président, dans la salle des fêtes de l'Espace « les Chênes » à CRAC'H.

Étaient présents : Annie AUDIC, Julien BASTIDE, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Alain DONY, Stéphanie DOYEN, Marie DUBOIS, Jean-Luc FAUVEL, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Christelle JAFFRE-DANET, Claude JARNO, Jean-Michel LASSALLE, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Pascal LE JEAN, Fabien LE PALLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Yves NORMAND, Sylvie OLLIVIER, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Katia SCULO, François SERMIER, Franck VALLEIN, Bertrand VERGNE.

Absents ayant donné pouvoir : Dominique DE WIT à Bruno GOASMAT, Valérie DIARD-MARTIN à Franck VALLEIN, Nathalie GUEMY à Marie DUBOIS, Guy HERCEND à Hélène CODA POIREY, Chantal LE BIHAN-LE PIOUS à Michel LE RAY, Marie-Françoise LE JOSSEC à Dominique RIGUIDEL, Lénaïck LE PORT-HELLEC à Jean-Luc LE TALLEC, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER.

Absents excusés : Gildas GOUARIN, Pierrick KERGOSIEN, Philippe LE FUR, Benoit LE ROL, Claire MASSON, Dominique OLLIVIER-FRANKEL.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
2020C/161	Installation de Conseillers communautaires	DECIDE : - d'installer dans ses fonctions M. Pascal LE JEAN, comme nouveau Conseiller communautaire de la Commune de Carnac ; - d'installer dans ses fonctions M. Fabien LE PALLEC, comme nouveau Conseiller communautaire de la Commune de Pluvigner.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

Membres en exercice : 57	Présents : 46	Votants : 55
--------------------------	---------------	--------------

Étaient présents : Annie AUDIC, Julien BASTIDE, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Alain DONY, Stéphanie DOYEN, Marie DUBOIS, Jean-Luc FAUVEL, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Christelle JAFFRE-DANET, Claude JARNO, Pierrick KERGOSIEN, Jean-Michel LASSALLE, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Philippe LE FUR, Pascal LE JEAN, Fabien LE PALLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, Yves NORMAND, Sylvie OLLIVIER, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Katia SCULO, François SERMIER, Franck VALLEIN, Bertrand VERGNE.

Absents ayant donné pouvoir : Dominique DE WIT à Bruno GOASMAT, Valérie DIARD-MARTIN à Franck VALLEIN, Nathalie GUEMY à Marie DUBOIS, Guy HERCEND à Hélène CODA POIREY, Chantal LE BIHAN-LE PIOUS à Michel LE RAY, Marie-Françoise LE JOSSEC

à Dominique RIGUIDEL, Lénaïck LE PORT-HELLEC à Jean-Luc LE TALLEC, Benoit LE ROL à Claire MASSON, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER.

Absents excusés : Gildas GOUARIN, Dominique OLLIVIER-FRANKEL.

Décision	Titre	Objet	Vote
2020DC/162	Désignation du Secrétaire de séance	Nommer M. Pascal LE CALVE, Secrétaire de séance	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
2020DC/163	Adoption du procès-verbal de la séance précédente	Approuver le procès-verbal de la séance du 6 novembre 2020	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
2020DC/164	Election du 15ème Vice-président délégué à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations	Proclamer élu le Vice-président suivant, qui est installé immédiatement dans ses fonctions : - M. Pascal LE JEAN, quinzième Vice-président, délégué à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations (52 voix).	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> <i>Mme Odile ROSNARHO ne participant pas au vote.</i>
2020DC/165	Désignation au sein des syndicats mixtes fermés - Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Auray (PETR)	DECIDE : - de désigner le représentant suppléant suivant de la Communauté de communes pour siéger au sein du comité syndical du PETR du Pays d'Auray : - M. Pascal LE JEAN, Vice-président, Délégué à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations (55 voix).	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
2020DC/166	Désignation au sein des syndicats mixtes fermés - Eau du Morbihan	DECIDE : - de désigner le représentant suivant de la Communauté de communes pour siéger au sein du comité syndical du Syndicat de l'Eau du Morbihan : - M. Pascal LE JEAN, Vice-président, Délégué à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations (55 voix).	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
2020DC/167	Désignation au sein du Syndicat mixte du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Golfe du Morbihan et de la Ria d'Étel (ex SMLS)	DECIDE : - de désigner le représentant suivant de la Communauté de communes pour siéger au sein du comité syndical du Syndicat mixte du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Golfe du Morbihan et de la Ria d'Étel : - M. Pascal LE JEAN, Vice-président, Délégué à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations (55 voix).	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
2020DC/168	Désignation au sein des syndicats mixtes fermés - Syndicat Mixte de la Ria d'Étel (SMRE)	DECIDE : - de désigner le représentant suivant de la Communauté de communes pour siéger au sein du Comité syndical du Syndicat mixte de la Ria d'Étel : - M. Pascal LE JEAN, Vice-président, Délégué à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations (55 voix) ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

2020DC/169	Désignation au sein du Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation (CEPRI)	DECIDE : - de désigner le représentant suivant de la Communauté de communes pour siéger au sein du Centre Européen de Prévention du Risque d'Inondation (CEPRI) : - M. Pascal LE JEAN, Vice-président, Délégué à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
2020DC/170	Désignation au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE)	DECIDE : - de désigner le représentant suivant de la Communauté de communes pour siéger au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE) : - M. Pascal LE JEAN, Vice-président, Délégué à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
2020DC/171	Désignation au sein de France Dignes	DECIDE : - de désigner le représentant titulaire suivant de la Communauté de communes pour siéger au sein de l'association France Dignes : - M. Pascal LE JEAN, Vice-président, Délégué à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
2020DC/172	Adoption du Règlement intérieur	DECIDE : - d'adopter le Règlement intérieur joint en annexe.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
2020DC/173	Débat sur l'opportunité d'élaborer ou non un pacte de gouvernance	DECIDE : - de prendre acte de la tenue du débat sur l'opportunité de mettre en place un pacte de gouvernance, conformément à la proposition inscrite dans l'article L. 5211-11-2 du Code général des collectivités territoriales ; - de ne pas élaborer un pacte de gouvernance entre les Communes membres et la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
2020DC/174	Rapport Annuel d'Activités 2019 du Délégué (RAD) SOLIHA pour la gestion et l'entretien des trois aires d'accueil et d'une aire d'accueil estival des gens du voyage de la Communauté de communes	DECIDE : - de prendre acte de la présentation du rapport relatif à la gestion et l'entretien des trois aires d'accueil et d'une aire d'accueil estival des Gens du voyage de la Communauté de communes pour l'année 2019.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
2020DC/175	Rapport annuel d'Activités 2019 du Délégué (RAD) pour la gestion du Multi-Accueil « Les Coccinelles »	DECIDE : - de prendre acte de la présentation du rapport relatif à la gestion par Crèche Attitude du Multi-Accueil « Les Coccinelles » en 2019 ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

2020DC/176	Rapport annuel 2019 relatif à la délégation de service public concernant le multi-accueil « TY HEOL »	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de prendre acte de la présentation du rapport relatif à la gestion par Crèche Attitude du Multi-Accueil « TY HEOL » en 2019 ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
2020DC/177	Choix du mode de gestion pour l'exploitation du Multi-Accueil communautaire « Les Coccinelles » à Sainte-Anne d'Auray	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de retenir la concession de service public au sens des articles L. 1411-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), L. 1121-1 et L. 1121-3 du Code de la Commande Publique (CCP) comme mode de gestion du Multi-accueil « Les Coccinelles » situé sur la Commune de Sainte-Anne d'Auray ; - de lancer, concernant la gestion de l'équipement précité, une procédure de concession de service public, conformément aux dispositions de l'article L. 1411-1 du CGCT, ainsi que des dispositions de la 3ème partie du CCP, dans le cadre d'une procédure ouverte, ce choix étant offert aux personnes publiques depuis l'arrêt du Conseil d'Etat du 15 décembre 2006, société Corsica ferries (req. N°298618) et implicitement validé par l'article R. 3123-14 du CCP ; - de fixer la durée de la concession de service public à 5 ans ; - d'approuver les orientations principales et les caractéristiques de la concession telles que décrites dans le rapport de présentation annexé ; - d'autoriser M. le Président ou son représentant à lancer et conduire la procédure prévue aux articles L. 1411-1 et suivants du CGCT ainsi qu'aux dispositions de la 3ème partie du CCP ; - d'autoriser M. le Président à signer tous actes afférents à ce dossier. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
2020DC/178	Choix du mode de gestion pour l'exploitation du Multi-Accueil communautaire «Ty Heol » à Saint-Philibert	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de retenir la concession de service public au sens des articles L. 1411-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), L. 1121-1 et L. 1121-3 du Code de la commande publique (CCP) comme mode de gestion du multi-accueil «Ty Heol » situé sur la Commune de Saint-Philibert ; - de lancer, concernant la gestion de l'équipement précité, une procédure de concession de service public, conformément aux dispositions de l'article L. 1411-1 du CGCT, ainsi que des dispositions de la 3ème partie du CCP, dans le cadre d'une procédure ouverte, ce choix étant offert aux personnes publiques 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

		<p>depuis l'arrêt du Conseil d'Etat du 15 décembre 2006, société Corsica ferries (req. N°298618) et implicitement validé par l'article R. 3123-14 du CCP ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - de fixer la durée de la concession de service public à 5 ans ; - d'approuver les orientations principales et les caractéristiques de la concession telles que décrites dans le rapport de présentation annexé ; - d'autoriser M. le Président ou son représentant à lancer et conduire la procédure prévue aux articles L. 1411-1 et suivants du CGCT ainsi qu'aux dispositions de la 3ème partie du CCP ; - d'autoriser M. le Président à signer tous actes afférents à ce dossier. 	
2020DC/179	Rapport annuel d'Activités 2019 relatif à la délégation de service public concédée à la SEMOP Golf de Saint-Laurent	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de prendre acte de la présentation du rapport relatif à la gestion par la SEMOP de Saint-Laurent en 2019 ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent et la prise de toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
2020DC/180	Désignation au sein de l'association Académie de Musique et d'Arts Sacrés	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de désigner Mme Sophie LEMOULINIER, Vice-présidente déléguée à la culture et aux usages numériques, pour siéger au sein de l'association Académie de Musique et d'Arts Sacrés. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
2020DC/181	Versement d'un acompte sur la subvention 2021 en faveur de l'association Ti Douar Alre	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'autoriser le versement, avant le vote du budget primitif, d'un acompte pour un montant de 32 000 €, correspondant à 40 % du montant de la subvention allouée en 2020, à réaliser au cours du 1er trimestre 2021, et qui viendra en déduction de la subvention qui pourra lui être accordée au titre de l'année 2021 ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
2020DC/182	Extension de territoire du Programme Breizh Bocage	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'autoriser M. le Président à engager : <ul style="list-style-type: none"> o les démarches auprès de la Région Bretagne et de l'ensemble des financeurs les informant de l'extension du territoire d'application de la stratégie Breizh Bocage qui concerne désormais l'ensemble des Communes du territoire d'Auray Quiberon Terre Atlantique ; o les démarches administratives afférentes au Programme Breizh Bocage, notamment les demandes de subventions, la 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

		signature des documents des appels à projet 2020 (TO 441 et TO 763) de la Région ; o les démarches de demandes de financements et de versement des subventions ; o les procédures de marchés publics, la signature des pièces y afférentes et la réalisation des travaux.	
2020DC/183	Approbation du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)	DECIDE : - d'adopter le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés tel que présenté en annexe.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

Membres en exercice : 57	Présents : 45	Votants : 55
--------------------------	---------------	--------------

Étaient présents : Annie AUDIC, Julien BASTIDE, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Alain DONY, Stéphanie DOYEN, Marie DUBOIS, Jean-Luc FAUVEL, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Christelle JAFFRE-DANET, Claude JARNO, Pierrick KERGOSIEN, Jean-Michel LASSALLE, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Philippe LE FUR, Pascal LE JEAN, Fabien LE PALLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, Yves NORMAND, Sylvie OLLIVIER, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Katia SCULO, François SERMIER, Franck VALLEIN, Bertrand VERGNE.

Absents ayant donné pouvoir : Dominique DE WIT à Bruno GOASMAT, Valérie DIARD-MARTIN à Franck VALLEIN, Nathalie GUEMY à Marie DUBOIS, Guy HERCEND à Hélène CODA POIREY, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF à Michel LE RAY, Marie-Françoise LE JOSSEC à Dominique RIGUIDEL, Lénaïck LE PORT-HELLEC à Jean-Luc LE TALLEC, Benoit LE ROL à Claire MASSON, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER, Aurélie RIO à Philippe LE RAY.

Absents excusés : Gildas GOUARIN, Dominique OLLIVIER-FRANKEL.

Décision	Titre	Objet	Vote
2020DC/184	Révision des Règlements de Service d'Assainissement collectif et non collectif	DECIDE : - d'adopter les règlements de service d'assainissement non collectif et collectif annexés à la présente délibération ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> <i>Mme Claire MASSON étant sortie.</i>
2020DC/185	Remises gracieuses appliquées sur les consommations 2019	DECIDE : - d'approuver les remises gracieuses sur les factures d'eau telles qu'elles figurent sur les états annexés à la présente délibération selon les modalités suivantes : - sur la part assainissement (hors abonnement et hors redevances) supérieure à la moyenne des 3 dernières années, lorsque la consommation en eau potable est supérieure à deux fois le volume moyen des trois dernières années et exceptionnellement lorsque la loi Warsmann ne peut s'appliquer du fait que la surconsommation n'excède pas le double de la consommation, la remise appliquée est la différence entre la facture au réel et la moyenne des trois dernières années ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> <i>Mme Claire MASSON, M. François POMMOIS et M. Michel LE RAY étant sortis.</i>

		<ul style="list-style-type: none"> - 25% sur la surconsommation hors redevances pour les abonnés non desservis par le réseau public d'assainissement collectif ; - d'appliquer une décote de 40% sur le montant H.T de la remise gracieuse si la surconsommation est liée à un manque de vigilance ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération. 	
2020DC/186	Avenant 9 au contrat d'affermage du Service public d'Assainissement (19 communes)	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'approuver les termes du projet d'avenant n°9 au contrat d'affermage du service public d'assainissement sur les 19 communes ; - d'autoriser M. le Président de signer l'avenant à intervenir ainsi que tout document y afférent et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération. 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>Mmes Diane HINGRAY et Claire MASSON étant sorties.</i></p>
2020DC/187	Avenant 7 au contrat d'affermage du Service public d'Assainissement (Carnac – La Trinité-Sur-Mer)	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'approuver les termes du projet d'avenant n°7 au contrat d'affermage du service public d'assainissement sur Carnac et La Trinité sur Mer ; - d'autoriser M. le Président à signer le présent avenant ainsi que tout document y afférent, et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération. 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>Mmes Diane HINGRAY et Claire MASSON étant sorties.</i></p>
2020DC/188	Avenant 5 au contrat d'affermage du service public d'assainissement (3 communes)	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'approuver les termes du projet d'avenant n°5 au contrat d'affermage du service public d'assainissement sur 3 communes ; - d'autoriser M. le Président à signer le présent avenant ainsi que tout document y afférent, et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération. 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>Mme Diane HINGRAY étant sortie.</i></p>
2020DC/189	Révision des tarifs du Service de l'Eau - part assainissement	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'adopter le tarif de la surtaxe assainissement suivant l'annexe jointe ; - d'adopter les tarifs des contrôles d'assainissement collectif et non collectif suivant les annexes jointes ; - d'appliquer ces tarifs à compter du 1^{er} janvier 2021 ; -d'autoriser la M. le Président à signer tout document y afférent et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération. 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p>

2020DC/190	Modification des statuts du Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal et désignation de cinq représentants	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de désigner les dix représentants suivant de la Communauté de communes pour siéger au sein du Comité syndical du Syndicat mixte du Loc'h et du Sal, cinq titulaires : - Mme Annie AUDIC, - M. Pascal LE JEAN, - M. Roland GASTINE, - Mme Aurélie RIO, - M. Ronan LE DELEZIR ; <p>et cinq suppléants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Hélène CODA POIREY, - M. Franck VALLEIN, - M. Olivier COJAN, - M. Pascal LE CALVE, - Mme Diane HINGRAY. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
2020DC/191	Acquisition d'un local Porte Océane (rez-de-chaussée du bâtiment de l'Atelier des Entreprises)	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'approuver l'acquisition en pleine propriété d'un local d'une superficie de 327,80 m², situé au sein de la « Zone de Porte Océane 3 » à Auray, en rez-de-chaussée de l'ensemble immobilier accueillant l'Atelier des Entreprises, et formant des fractions du lot-volume numéro 3 de la parcelle cadastrée section AW n° 1296, au prix de 330 000 €, hors frais d'actes notariés, ces derniers étant à la charge d'Auray Quiberon Terre Atlantique ; - d'autoriser M. Le Président à signer l'ensemble des documents relatifs à la vente, notamment la promesse unilatérale de vente, la lettre d'acceptation et de levée d'option et l'acte authentique de vente, ainsi que tout document y afférent. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
2020DC/192	Extension du dispositif Pass Commerce et Artisanat aux communes de plus de 5000 habitants du territoire d'Auray Quiberon Terre Atlantique	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'approuver l'extension du dispositif « Pass Commerce et Artisanat » aux communes de plus de 5.000 habitants du territoire d'Auray Quiberon Terre Atlantique (Auray, Brec'h, Pluneret, Pluvigner) ; - d'approuver l'avenant à la convention pour l'extension du dispositif « Pass Commerce et Artisanat » avec le Conseil Régional de Bretagne ; - d'autoriser M. le Président à signer l'avenant à la convention, ainsi que tous documents relatifs à ce dossier, notamment les décisions individuelles d'attribution d'aides qui seront prises dans ce cadre. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
2020DC/193	Dispositif Pass Commerce et Artisanat, adaptation provisoire du financement des investissements immatériels liés à la numérisation et digitalisation dans le cadre	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'approuver les adaptations provisoires du Pass Commerce et Artisanat concernant les projets d'investissements immatériels portant sur la numérisation/digitalisation des entreprises, telles que proposées par le Conseil Régional de Bretagne, jusqu'au 30 juin 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>Mme Karine BELLEC étant sortie.</i></p>

	de la crise sanitaire jusqu'au 30 juin 2021	2021 ; - d'approuver l'avenant à la convention pour l'extension du dispositif « Pass Commerce et Artisanat » avec le Conseil Régional de Bretagne ; - d'autoriser M. le Président à signer l'avenant à la convention, ainsi que tous documents relatifs à ce dossier, notamment les décisions individuelles d'attribution d'aides qui seront prises dans ce cadre.	
--	--	--	--

Membres en exercice : 57	Présents : 44	Votants : 55
--------------------------	---------------	--------------

Étaient présents : Annie AUDIC, Julien BASTIDE, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Alain DONY, Stéphanie DOYEN, Marie DUBOIS, Jean-Luc FAUVEL, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Christelle JAFFRE-DANET, Claude JARNO, Pierrick KERGOSIEN, Jean-Michel LASSALLE, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Philippe LE FUR, Pascal LE JEAN, Fabien LE PALLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, Yves NORMAND, Sylvie OLLIVIER, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Katia SCULO, François SERMIER, Franck VALLEIN, Bertrand VERGNE.

Absents ayant donné pouvoir : Dominique DE WIT à Bruno GOASMAT, Valérie DIARD-MARTIN à Franck VALLEIN, Nathalie GUEMY à Marie DUBOIS, Guy HERCEND à Hélène CODA POIREY, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF à Michel LE RAY, François LE COTILLEC à Hervé CAGNARD, Marie-Françoise LE JOSSEC à Dominique RIGUIDEL, Lénaïck LE PORT-HELLEC à Jean-Luc LE TALLEC, Benoit LE ROL à Claire MASSON, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER, Aurélie RIO à Philippe LE RAY.

Absents excusés : Gildas GOUARIN, Dominique OLLIVIER-FRANKEL.

Décision	Titre	Objet	Vote
2020DC/194	Présentation du bilan du Programme Local de l'Habitat (PLH) année 4	DECIDE : - d'approuver le bilan annuel du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2016-2021 joint en annexe résultant de son déploiement ; - d'autoriser la poursuite du déploiement du PLH 2016-2021 conformément à la délibération d'approbation 2016DC/031 ; - d'autoriser M. le Président à transmettre pour information, le bilan annuel et les délibérations aux Communes, au Pays d'Auray et au Préfet ; - de donner tout pouvoir à M. le Président et de l'autoriser à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> <i>Mme Christelle JAFFRE-DANET étant sortie.</i>
2020DC/195	Convention de partenariat avec Action Logement	DECIDE : - d'autoriser la signature de la convention de partenariat avec Action Logement ; - de donner tout pouvoir à M. le Président et de l'autoriser à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> <i>M. Jean-Michel LASSALLE étant sorti.</i>

2020DC/196	<p>Prolongation de la durée de l'actuelle convention cadre d'action foncière avec l'Établissement Public Foncier de Bretagne</p>	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'approuver jusqu'à la signature d'une nouvelle convention cadre « 3ème PPI » et au plus tard jusqu'au 31 décembre 2021, la prolongation de la convention cadre signée le 9 janvier 2017 entre Auray Quiberon Terre Atlantique et l'EPFB ; - que la présente délibération, associée à la délibération du Conseil d'Administration de l'EPFB du 29 septembre 2020, vaut avenant de prolongation de ladite convention cadre ; - d'approuver qu'à l'occasion de cette prolongation et pour toute sa durée, la possibilité pour l'EPF d'intervenir par exercice d'un droit de préemption, de priorité ou réponse à un droit de délaissement, sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes, à la demande expresse du titulaire dudit droit et sur délégation de ce titulaire ; - de donner tout pouvoir au Président et de l'autoriser à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération. 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>M. Jean-Michel LASSALLE étant sorti.</i></p>
------------	---	--	---

Membres en exercice : 57	Présents : 43	Votants : 55
--------------------------	---------------	--------------

Étaient présents : Annie AUDIC, Julien BASTIDE, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Alain DONY, Marie DUBOIS, Jean-Luc FAUVEL, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Christelle JAFFRE-DANET, Claude JARNO, Pierrick KERGOISIEN, Jean-Michel LASSALLE, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Philippe LE FUR, Pascal LE JEAN, Fabien LE PALLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Chantal MAHIEUX, Claire MASSON, Yves NORMAND, Sylvie OLLIVIER, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Katia SCULO, François SERMIER, Franck VALLEIN, Bertrand VERGNE.

Absents ayant donné pouvoir : Dominique DE WIT à Bruno GOASMAT, Valérie DIARD-MARTIN à Franck VALLEIN, Stéphanie DOYEN à Fabrice ROBELET, Nathalie GUEMY à Marie DUBOIS, Guy HERCEND à Hélène CODA POIREY, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF à Michel LE RAY, François LE COTILLEC à Hervé CAGNARD, Marie-Françoise LE JOSSEC à Dominique RIGUIDEL, Lénaïck LE PORT-HELLEC à Jean-Luc LE TALLEC, Benoit LE ROL à Claire MASSON, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER, Aurélie RIO à Philippe LE RAY.

Absents excusés : Gildas GOUARIN, Dominique OLLIVIER-FRANKEL.

Décision	Titre	Objet	Vote
2020DC/197	<p>Modification du tableau des emplois : Création d'un emploi</p>	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de créer un emploi non permanent, contrat de projet, de catégorie A sur le grade d'attaché territorial, assurant les fonctions de chargé de projet « tourisme nautique » pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2021. 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>Mme Sophie LEMOULINIER étant sortie.</i></p>
2020DC/198	<p>Schéma cyclable communautaire – Mise à jour des axes – Priorisation</p>	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'approuver la mise à jour du schéma cyclable communautaire selon le tableau récapitulatif en annexe et la priorisation convenue avec les communes pour une mise en œuvre rapide des premiers axes ; - d'autoriser M. le Président à solliciter les financements et subventions nécessaires pour mener à bien les études et travaux ; 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>M. Roland GASTINE et Yves NORMAND étant sortis.</i></p>

		- d'autoriser M. le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tout document y afférent.	
--	--	--	--

Membres en exercice : 57	Présents : 42	Votants : 55
--------------------------	---------------	--------------

Étaient présents : Annie AUDIC, Julien BASTIDE, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Alain DONY, Marie DUBOIS, Jean-Luc FAUVEL, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Christelle JAFFRE-DANET, Claude JARNO, Pierrick KERGOSIEN, Jean-Michel LASSALLE, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Philippe LE FUR, Pascal LE JEAN, Fabien LE PALLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Claire MASSON, Yves NORMAND, Sylvie OLLIVIER, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Katia SCULO, François SERMIER, Franck VALLEIN, Bertrand VERGNE.

Absents ayant donné pouvoir : Dominique DE WIT à Bruno GOASMAT, Valérie DIARD-MARTIN à Franck VALLEIN, Stéphanie DOYEN à Fabrice ROBELET, Nathalie GUEMY à Marie DUBOIS, Guy HERCEND à Hélène CODA POIREY, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF à Michel LE RAY, François LE COTILLEC à Hervé CAGNARD, Marie-Françoise LE JOSSEC à Dominique RIGUIDEL, Lénaïck LE PORT-HELLEC à Jean-Luc LE TALLEC, Benoit LE ROL à Claire MASSON, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER, Chantal MAHIEUX à Olivier COJAN, Aurélie RIO à Philippe LE RAY.

Absents excusés : Gildas GOUARIN, Dominique OLLIVIER-FRANKEL.

Décision	Titre	Objet	Vote
2020DC/199	Modification du tableau des emplois : Création d'un emploi de Conseiller en Energie Partagé - Demandes de financements du poste	DECIDE : - d'approuver la création d'un poste non permanent à compter du 1er janvier 2021, contrat de projet, sur le grade d'Ingénieur et assurant les fonctions de Conseiller en énergie partagé pour une durée de trois ans ; - d'autoriser M. le Président à solliciter l'aide financière de la Région Bretagne, ainsi que l'aide financière et technique de l'ADEME Bretagne ; - d'inscrire les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent au budget 2021.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> <i>M. Yves NORMAND étant sorti.</i>
2020DC/200	Autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2021	DECIDE : - d'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2021 avant le vote du budget 2021 dans la limite du quart des crédits ouverts pour l'exercice 2020 au regard du tableau ci-dessous :	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> <i>M. Julien BASTIDE, Olivier COJAN et M. Yves NORMAND étant sortis.</i>

Crédits ouverts 2020 (BP + DM + RàR 2019)	25%
--	-----

BUDGET PRINCIPAL		
Opération 11 - zones d'activités	244 877,00 €	61 219,25 €
Opération 12 - patrimoine	1 615 422,00 €	403 855,50 €
Opération 13 - transport urbain	305 000,00 €	76 250,00 €
Opération 15 - pistes cyclables	691 458,00 €	172 864,50 €
Opération 16 - ordures ménagères	7 397 339,00 €	1 849 334,75 €
Opération 17 - plan d'échange multimodal	431 149,00 €	107 787,25 €

Opération 19 - fonds de concours	75 002,00 €	18 750,50 €
Opération 28 - PLH 2022 - 2027	180 000,00 €	45 000,00 €
Total	10 940 247,00 €	2 735 061,75 €
BUDGET ALIMENTATION EN EAU POTABLE		
23 - Immobilisations en cours	5 538 230,26 €	1 384 557,57 €
Total	5 538 230,26 €	1 384 557,57 €
BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF		
Opération 30 - réhabilitation des réseaux	158 468,00 €	39 617,00 €
Opération 12 - extensions des réseaux	81 308,00 €	20 327,00 €
Opération 13 - sécurisation des réseaux	17 041,00 €	4 260,25 €
Opération 14 - station d'épuration	87 569,00 €	21 892,25 €
Opération 15 - zonage d'assainissement	850,00 €	212,50 €
Opération 16 - marché à bons de commande, divers	125 980,00 €	31 495,00 €
Opération 17 - études d'assainissement	4 600,00 €	1 150,00 €
Total	475 816,00 €	118 954,00 €
BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF		
21 - Immobilisations corporelles	1 600,00 €	400,00 €
4581001 - réhabilitations ANC LOCOAL MENDON	118 383,00 €	29 595,75 €
4581002 - réhabilitations ANC CRACH	594 235,00 €	148 558,75 €
4581003 - réhabilitations ANC ST PHILIBERT	6 500,00 €	1 625,00 €
Total	720 718,00 €	180 179,50 €

Décision	Titre	Objet	Vote
2020DC/201	Décision modificative du budget principal et des budgets annexes	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'approuver les décisions modificatives dans les conditions suivantes : - de charger M. le Président et le comptable assignataire, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération ; 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>M. Olivier COJAN,</i> <i>Mme Marie DUBOIS,</i> <i>M. Ronan LE DELEZIR,</i> <i>Mme Claire MASSON</i> <i>et M. Yves NORMAND étant sortis.</i></p>

Décision Modificative N°2

Budget Principal - Section de Fonctionnement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
023/01-Virement à la section d'investissement	139 400,00 €	042/791/01-Transfert de charges d'exploitation	427 700,00 €
042/6812/01-Dotations aux amortissements des charges de fonctionnement à répartir	85 600,00 €	74/7473/815-Départements	45 000,00 €
68/6817/812- Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	10 000,00 €		
68/6817/020- Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	4 400,00 €		

67/673/413-Annulation de titres sur exercice antérieur	20 000,00 €		
014/739211/020-Attributions de compensation	- 169 300,00 €		
014/7391178/020-Autres restitutions sur dégrèvements sur contributions directes	382 600,00 €		
Total dépenses de fonctionnement	472 700,00 €	Total recettes de fonctionnement	472 700,00 €

Budget Principal - Section d'Investissement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
040/4815/01-Charges liées à la crise sanitaire Covid 19	427 700,00 €	021/01-Virement à la section de fonctionnement	139 400,00 €
020/01-Dépenses imprévues	180 000,00 €	040/4815/01-Charges liées à la crise sanitaire Covid 19	85 600,00 €
13/1312/95-Régions	33 000,00 €	13/1337/95- Dotation de soutien à l'investissement local	33 000,00 €
Opération 12-2313/64- Constructions	- 52 200,00 €		
Opération 23-2041412/020- Subventions d'équipement aux Communes membres du GFP	- 375 500,00 €		
13/1313/815-Départements	45 000,00 €		
Total dépenses d'investissement	258 000,00 €	Total recettes d'investissement	258 000,00 €

Décision Modificative N°3

Budget Assainissement - Section de Fonctionnement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
011/611 - Contrats de prestations de services	-11 000,00 €		
65/6542 - Créances éteintes	-3 200,00 €		
022/01-Dépenses imprévues	-80 000,00 €		
67/673 - Titres annulés sur exercices antérieurs	91 000,00 €		
67/678 - Autres charges exceptionnelles	1 400,00 €		
68/6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants	1 800,00 €		
Total dépenses de fonctionnement	0,00 €	Total recettes de fonctionnement	0,00 €

Budget Assainissement - Section d'Investissement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Opération 18-2313-Constructions	- 2 641 600,00 €	16/1641-Emprunts	- 2 641 600,00 €
Total dépenses de fonctionnement	- 2 641 600,00 €	Total recettes de fonctionnement	- 2 641 600,00 €

Décision Modificative N°1**Budget Eau potable - Section de Fonctionnement :**

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
011/6237 - Publications	- 3 000,00 €		
68/6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants	3 000,00 €		
Total dépenses de fonctionnement	0,00 €	Total recettes de fonctionnement	0,00 €

Budget Eau potable - Section d'Investissement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Opération 11-2315-Installations, matériel et outillage techniques	- 1 500 000,00 €		
23/2313-Immobilisations en cours	900 000,00 €		
020-Dépenses imprévues	600 000,00 €		
Total dépenses de fonctionnement	0,00 €	Total recettes de fonctionnement	0,00 €

Décision Modificative N°1**Budget Assainissement non collectif - Section de Fonctionnement :**

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
67/678 - Autres charges exceptionnelles	- 1 100,00 €		
68/6817 - Dotations aux dépréciations des actifs circulants	1 100,00 €		
Total dépenses de fonctionnement	0,00 €	Total recettes de fonctionnement	0,00 €

2020DC/202	Instauration du dispositif exceptionnel d'étalement de charges liées à la crise sanitaire	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'instaurer le dispositif dérogatoire exceptionnel d'étalement de charges liées à la crise sanitaire pour une durée de 5 ans et d'un montant de 427 672,20 € ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent. 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>M. Ronan LE DELEZIR et Mme Claire MASSON étant sortis.</i></p>
2020DC/203	Modification d'Autorisation de Programmes/Crédits de Paiement (AP/CP)	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> -d'approuver la révision de l'échéancier des crédits de paiement pour le programme Fonds de concours sur le budget principal telle que définie dans le tableau ci-après : 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>M. Ronan LE DELEZIR étant sorti.</i></p>

FDC

N°AP	Budget	Libellé programme	Opération	Montant de l'autorisation de programme
AP-4	Budget principal	Fonds de concours	Opération-23	1 535 000,00 €

Echéancier indicatif du montant des crédits de paiement			
CA 2018	CA 2019	CP 2020	CP 2021
138 000,00 €	412 200,00 €	609 300,00 €	375 500,00 €

- d'approuver la révision de l'échéancier des crédits de paiement pour le programme extensions et renouvellements des réseaux sur le budget eau potable telle que définie dans le tableau ci-après :

EAU				
N°AP	Budget	Libellé programme	Opération	Montant de l'autorisation de programme
AP-5	Budget eau potable	extensions/renouvellements des réseaux	Opération-11	7 611 000,00 €

Echéancier indicatif du montant des crédits de paiement			
CA 2018	CA 2019	CP 2020	CP 2021
2 277 300,00 €	1 833 700,00 €	2 000 000,00 €	1 500 000,00 €

- d'approuver la révision de l'échéancier des crédits de paiement pour le programme Assainissement collectif sur le budget annexe Assainissement collectif telle que définie dans le tableau ci-après :

ASSAINISSEMENT COLLECTIF				
N°AP	Budget	Libellé programme	Opération	Montant de l'autorisation de programme
AP-10	Budget assainissement collectif	Réhabilitations, extensions de réseaux et stations d'épuration	Opération-18	14 848 600,00 €

Echéancier indicatif du montant des crédits de paiement		
CA 2019	CP 2020	CP 2021
4 407 000,00 €	7 800 000,00 €	2 641 600,00 €

2020DC/204	Modification et attribution d'un fonds de concours au profit de la Commune d'Hoëdic	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'autoriser le versement d'un fonds de concours à hauteur de 112 500 € à la Commune de Hoëdic pour son projet de restructuration de la zone portuaire du Port de l'Argol ; - d'autoriser le versement d'un fonds de concours à hauteur de 15 000 € à la Commune de Hoëdic pour son projet de réfection des murs du cimetière ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
------------	--	---	---

Membres en exercice : 57	Présents : 41	Votants : 54
--------------------------	---------------	--------------

Étaient présents : Annie AUDIC, Julien BASTIDE, Karine BELLEC, Katia BONNEC, Sandrine CADORET, Hervé CAGNARD, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA POIREY, Olivier COJAN, Alain DONY, Marie DUBOIS, Jean-Luc FAUVEL, Amélie FUSIL-de ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Marie-Pierre HELOU, Diane HINGRAY, Christelle JAFFRE-DANET, Claude JARNO, Jean-Michel

LASSALLE, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Philippe LE FUR, Pascal LE JEAN, Fabien LE PALLEC, Michel LE RAY, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Sophie LEMOULINIER, Olivier LEPICK, Yves NORMAND, Sylvie OLLIVIER, François POMMOIS, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Katia SCULO, François SERMIER, Franck VALLEIN, Bertrand VERGNE.

Absents ayant donné pouvoir : Dominique DE WIT à Bruno GOASMAT, Valérie DIARD-MARTIN à Franck VALLEIN, Stéphanie DOYEN à Fabrice ROBELET, Nathalie GUEMY à Marie DUBOIS, Guy HERCEND à Hélène CODA POIREY, Pierrick KERGOSIEN à Julien BASTIDE, Chantal LE BIHAN-LE POUFF à Michel LE RAY, François LE COTILLEC à Hervé CAGNARD, Marie-Françoise LE JOSSEC à Dominique RIGUIDEL, Lénaïck LE PORT-HELLEC à Jean-Luc LE TALLEC, Patrick LE ROUX à Sophie LEMOULINIER, Chantal MAHIEUX à Olivier COJAN, Claire MASSON à Philippe LE RAY.

Absents excusés : Gildas GOUARIN, Benoit LE ROL, Dominique OLLIVIER-FRANKEL.

2020DC/205	Constitution de provisions pour dépréciation des restes à recouvrer	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de constituer des provisions pour dépréciation des restes à recouvrer dans les conditions suivantes : Budget principal : 14 400 € Budget eau potable : 3 000 € Budget assainissement collectif : 1 800 € Budget assainissement non-collectif : 1 100 € ; - de comptabiliser ces provisions au compte 6817 « dotations aux provisions/dépréciations des actifs circulants » ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
2020DC/206	Modalités d'attribution d'un véhicule de fonction	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'autoriser l'attribution d'un véhicule de fonction à l'agent occupant l'emploi de Directeur général des services ; - de préciser que le véhicule de fonction est attribué pour nécessité absolue de service et que son usage pourra être élargi au domaine privé. Il relève de l'avantage en nature pour la part privative de cette utilisation et l'attribution de ce véhicule fait l'objet d'une déclaration aux services des impôts et soumis à cotisation de sécurité sociale ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
2020DC/207	Modification du tableau des emplois : mise à jour	<p>DECIDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de mettre à jour le tableau des emplois de la manière suivante : (voir ci-dessous) - en cas de recrutement infructueux de fonctionnaires, les fonctions peuvent être exercées par un agent contractuel dans les conditions fixées à l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 ; - d'autoriser M. le Président à signer tout document y afférent. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

Nombre de poste	Grade actuel	Nouveaux grades	Date de mise à jour
1	Attaché	Attaché principal	28/12/2020
2	Adjoint administratif	Adjoint administratif ppl 2 ^{ème} classe	28/12/2020
1	Assistant de conservation ppl 2 ^{ème} classe	Assistant de conservation ppl 1 ^{ère} classe	28/12/2020
2	Ingénieur	Ingénieur principal	28/12/2020
1	Technicien	Technicien ppl 2 ^{ème} classe	28/12/2020
1	Technicien ppl 2 ^{ème} classe	Technicien ppl de 1 ^{ère} classe	28/12/2020
1	Adjoint technique ppl 2 ^{ème} classe	Adjoint technique ppl de 1 ^{ère} classe	28/12/2020
1	Educateur de jeunes enfants	Educateur de jeunes enfants de 1 ^{ère} classe	28/12/2020
3	Educateur de jeunes enfants de 1 ^{ère} classe	Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	28/12/2020
1	Directeur territorial	Attaché Attaché principal	01/01/2021
1	Technicien principal de 1 ^{re} classe	Technicien Technicien principal 2 ^{ème} classe Technicien principal 1 ^{ère} classe	01/01/2021
1	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	Attaché Attaché principal	01/01/2021
1	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Adjoint technique Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	01/01/2021